

Le LNE chargé de deux nouvelles missions : coordonner la métrologie française et la représenter à l'international

Le LNE se voit confier, par décret n° 2005-49 du 25 janvier 2005 modifiant le décret n° 78-280 du 10 mars 1978, la responsabilité de la métrologie française, en remplacement de l'ancienne structure, dénommée Bureau National de Métrologie, qui assurait cette fonction depuis 1969.

Concrètement, le LNE devient l'organisme de référence, comme l'ont choisi d'autres pays européens (Allemagne, Royaume-Uni) et un comité de la métrologie est constitué, instance de décision et d'orientation. Réunissant quatorze personnalités du milieu scientifique, du monde des métrologues et de représentants des ministères concernés (industrie et recherche), le comité veillera à orienter les travaux dans les domaines jugés prioritaires, à renforcer la complémentarité des investissements, et à créer, lorsque cela sera possible, des unités mixtes de chercheurs.

Un rapport de l'Académie des Sciences sur l'état de la métrologie française, publié en 1996, constatait que le fonctionnement du Bureau National de Métrologie, assuré par plusieurs instances, ne facilitait pas une optimisation des investissements et des compétences des acteurs de la métrologie fondamentale : à savoir les quatre laboratoires nationaux de métrologie (CNAM/INM, Observatoire de Paris/SYRTE, CEA/LNHB, LNE) et les dix laboratoires associés intervenant plus spécifiquement pour certaines références métrologiques. La nouvelle organisation retenue par les pouvoirs publics devrait aboutir à une meilleure cohérence, par la mise en place d'un organisme fédérateur unique.

Le comité veillera aussi à accroître les connexions entre recherche et métrologie, et entre métrologie et industrie, connexions indispensables aux avancées de la métrologie en tant que telle, mais également de la compétitivité des industries.

Après avoir rappelé l'omniprésence de la métrologie au quotidien et la nécessité d'obtenir des mesures de plus en plus précises, en l'illustrant de 4 exemples dans les domaines de la santé (dosimétrie en radiographie et curiethérapie), du développement durable (pollution par l'ozone), des télécommunications (horloges optiques et navigation GPS), du spatial (mesures des très hautes températures), Marc MORTUREUX, Directeur général du Laboratoire national de métrologie et d'essais, a souligné qu'avec cette nouvelle mission de pilotage de la métrologie, le LNE franchissait une nouvelle étape dans la reconnaissance de sa compétence, compétence qu'il continuera bien sûr à développer, dans le cadre de son programme de recherche et développement, dont les deux tiers concernent d'ores et déjà la métrologie.

Contact presse :

LNE – Cécile GUFFROY – Tél. : 01 40 43 38 67 – E-mail : cecile.guffroy@lne.fr

DGM-Conseil – Tarick DALI – Tél. : 01 40 70 11 89 - E-mail : dali@dgm-conseil.fr